

BULLETIN D'INSCRIPTION

Janvier à juillet 2023

Le présent bulletin d'inscription est à retourner au CEPSO :

- soit avec le chèque de règlement par courrier au 26 avenue de Suffren – 75015 Paris
- soit accompagné de la preuve de virement par mail à l'adresse cepsosocaf.fr

L'inscription est validée à réception du règlement et du bulletin d'inscription dans la limite des places disponibles. Le nombre de places est à consulter sur notre site Internet www.socaf.fr/formation-immobilier. Aucune réservation n'est possible.

LA WEBCAM EST OBLIGATOIRE pour les formations en visioconférence.

N° DE SOCIÉTAIRE : DÉNOMINATION SOCIALE :

REPRESENTANT LEGAL :


ADRESSE :

NOM(S) et PRÉNOM(S) DU(DES) PARTICIPANT(S) :

☎ TÉL : 💻 E-mail :

Format/Lieu	Réf	Thème du stage	Date	Durée	À COMPLÉTER		
					INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
TOUTES ACTIVITES							
Visioconférence	V-T20A	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 1	24 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28A	La transition énergétique	24 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28B	La rénovation énergétique	26 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A11	Mieux prévenir et gérer les conflits	30 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T24	Pathologie du bâtiment	31 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M7	NOUVEAU Gestion du temps et des priorités	6 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M5	Définir et évaluer les objectifs des collaborateurs	7 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T20B	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 2	10 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A23	Diagnostics immobiliers : compréhension et responsabilités	17 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	F1	Les revenus fonciers	23 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M4	Réussir son recrutement	23 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T28A	La transition énergétique	27 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T28B	La rénovation énergétique	1 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	A11	Mieux prévenir et gérer les conflits	2 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A9	La gestion des sinistres dégâts des eaux - convention IRSI	2 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A7	Réussir les photos de ses annonces immobilières avec un smartphone	6 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T20A	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 1	10 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A8	La lutte contre le blanchiment appliquée à l'immobilier	13 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A22	Se différencier en faisant vivre une expérience client unique	14 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A23	Diagnostics immobiliers : compréhension et responsabilités	15 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A15	Le RGPD pour les professions immobilières	17 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T24	Pathologie du bâtiment	21 mars	1 j.			x 1 j. =

À COMPLÉTER

Format/Lieu	Réf	Thème du stage	Date	Durée	INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
TOUTES ACTIVITES (suite)							
Visioconférence	V-A27	 DPE et indécence du logement	24 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	M6	 Pilotage de l'activité et agilité managériale	30 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M5	Définir et évaluer les objectifs des collaborateurs	4 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-F1	Les revenus fonciers	5 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28A	La transition énergétique	5 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28B	La rénovation énergétique	7 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A23	Diagnostics immobiliers : compréhension et responsabilités	11 avril	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	F1	Les revenus fonciers	13 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A11	Mieux prévenir et gérer les conflits	13 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M4	Réussir son recrutement	18 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28A	La transition énergétique	18 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A18	Gestion technique du patrimoine immobilier	20 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28B	La rénovation énergétique	20 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A27	 DPE et indécence du logement	26 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A9	La gestion des sinistres dégâts des eaux - convention IRSI	27 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-F1	Les revenus fonciers	2 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M7	Gestion du temps et des priorités	9 mai	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	A7	Réussir les photos de ses annonces immobilières avec un smartphone	10 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T20B	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 2	11 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A27	 DPE et indécence du logement	15 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A23	Diagnostics immobiliers : compréhension et responsabilités	22 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A22	Se différencier en faisant vivre une expérience client unique	26 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-M3	Lien de parenté et management : équilibre et efficacité	30 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A26	 Les principes de l'analyse financière adaptée aux professionnels de l'immobilier	1 ^{er} juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A15	Le RGPD pour les professions immobilières	2 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T20A	Se développer avec les réseaux sociaux et le marketing de réseau - Niveau 1	6 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T24	Pathologie du bâtiment	8 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A11	Mieux prévenir et gérer les conflits	9 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28A	La transition énergétique	14 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T28B	La rénovation énergétique	16 juin	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	A27	 DPE et indécence du logement	26 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-A7	Réussir les photos de ses annonces immobilières avec un smartphone	30 juin	1 j.			x 1 j. =
TRANSACTION							
Présentiel - Paris	T23	La vente en viager	27 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T19	Vendre avec l'intelligence émotionnelle	27 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T8	L'avis de valeur	1 ^{er} février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T23	La vente en viager	3 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	10 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	14 et 15 février	2 j.			x 2 j. =
Visioconférence	V-T31	Points de vigilance : les sources de contentieux en Transaction	14 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	15 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T30	360° transaction pour faire évoluer nos pratiques	23 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T18	Rédaction et compréhension de compromis	2 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	3 mars	1 j.			x 1 j. =

À COMPLÉTER

Format/Lieu	Réf	Thème du stage	Date	Durée	INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
TRANSACTION (suite)							
Visioconférence	V-T9	Améliorer la rentrée de mandats exclusifs	7 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T26	Fonds de commerce : de l'évaluation à la signature	13 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T6	La cession de fonds de commerce	14 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T5B	Booster les ventes	14 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T12	Manager une équipe commerciale	20 et 21 mars	2 j.			x 2 j. =
Présentiel - Paris	T8	L'avis de valeur	22 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T13	La vente en l'état futur d'achèvement	23 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T23	La vente en viager	24 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	27 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T9	Améliorer la rentrée de mandats exclusifs	4 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T19	Vendre avec l'intelligence émotionnelle	6 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	12 et 13 avril	2 j.			x 2 j. =
Visioconférence	V-T18	Rédaction et compréhension de compromis	5 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T31	Points de vigilance : les sources de contentieux en Transaction	10 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T5B	Booster les ventes	11 mai	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T4	Du mandat au compromis	12 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T13	La vente en l'état futur d'achèvement	12 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T30	360° transaction pour faire évoluer nos pratiques	23 mai	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	T26	Fonds de commerce : de l'évaluation à la signature	5 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T4	Du mandat au compromis	5 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T5A	Booster votre prospection et votre rentrée de mandats	6 et 7 juin	2 j.			x 2 j. =
Visioconférence	V-T8	L'avis de valeur	9 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T1	Le métier d'agent immobilier : réglementation et obligations	12 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T6	La cession de fonds de commerce	13 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T21	Le droit de l'urbanisme pour les agents immobiliers	19 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T9	Améliorer la rentrée de mandats exclusifs	20 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T29	La vente de lots de copropriété	28 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T19	Vendre avec l'intelligence émotionnelle	29 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-T12	Manager une équipe commerciale	6 et 7 juillet	2 j.			x 2 j. =
SYNDIC							
Visioconférence	V-C7	Les impayés de charges de copropriété	27 janvier	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	C8	L'assemblée générale de copropriété	31 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C6	Actualité de la copropriété	6 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C17	La gestion technique des immeubles de logement en copropriété	21 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C16	Sécurité de l'immeuble : ce qu'il faut savoir	7 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C18	NOUVEAU Gestion des copropriétés neuves	9 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C2	Gestion financière et comptable de la copropriété	16 mars	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	C6	Actualité de la copropriété	21 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C8	L'assemblée générale de copropriété	22 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C14	ASL, AFUL, Lots de volumes, unions, copropriétés : bien en différencier la gestion	27 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C19	NOUVEAU Suivi de chantiers, levées de réserves et garanties : ce qu'il faut savoir	29 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C11	Les travaux et la maintenance en copropriété	3 et 6 avril	2 j.			x 2 j. =
Visioconférence	V-C15	Gardiens et employés d'immeuble : la convention collective	19 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C6	Actualité de la copropriété	15 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C19	NOUVEAU Suivi de chantiers, levées de réserves et garanties : ce qu'il faut savoir	16 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C10	Techniques du bâtiment : modes constructifs, pathologies et fonctionnement des équipements collectifs	22 et 23 mai	2 j.			x 2 j. =


À COMPLÉTER

Format/Lieu	Réf	Thème du stage	Date	Durée	INITIALES des participants	Nbre de participants	Total jours
SYNDIC (suite)							
Visioconférence	V-C1	Gérer des immeubles en copropriété	31 mai et 1 ^{er} juin	2 j.			x 2 j. =
Présentiel - Paris	C6	Actualité de la copropriété	6 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C16	Sécurité de l'immeuble : ce qu'il faut savoir	8 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C2	Gestion financière et comptable de la copropriété	12 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C7	Les impayés de charges de copropriété	15 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C18	Gestion des copropriétés neuves	20 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C8	L'assemblée générale de copropriété	21 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C6	Actualité de la copropriété	27 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-C12	Développement et organisation de l'activité de syndic	29 juin	1 j.			x 1 j. =
GESTION							
Visioconférence	V-G11	Les impayés de loyers	30 janvier	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	2 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G23	Points de vigilance : les sources de contentieux en Gestion locative	7 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G15	Développement et organisation de l'activité Gérance	9 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G17	État des lieux et charges récupérables	9 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G14	Prospection et négociation en Gestion locative	14 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G10	Actualité des baux d'habitation	16 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G18	Maîtriser la comptabilité Gérance	17 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	G16	La gestion des sinistres en gestion locative	24 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G21	Bail commercial : perfectionnement et actualité	27 février	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G12	Les baux mixtes et professionnels	28 février	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	G17	État des lieux et charges récupérables	8 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G6	Les baux commerciaux	8 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G2	La pratique des baux d'habitation après la loi ELAN	15 et 22 mars	2 j.			x 2 j. =
Présentiel - Paris	G11	Les impayés de loyers	23 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G15	Développement et organisation de l'activité Gérance	28 mars	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G18	Maîtriser la comptabilité Gérance	3 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	4 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G16	La gestion des sinistres en gestion locative	7 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G1	Création et fonctionnement d'un service Gérance	12 avril	1 j.			x 1 j. =
Présentiel - Paris	G14	Prospection et négociation en Gestion locative	17 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G17	État des lieux et charges récupérables	26 avril	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G21	Bail commercial : perfectionnement et actualité	3 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G2	La pratique des baux d'habitation après la loi ELAN	10 et 17 mai	2 j.			x 2 j. =
Visioconférence	V-G23	Points de vigilance : les sources de contentieux en Gestion locative	16 mai	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G11	Les impayés de loyers	2 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G19	Le bail commercial : initiation et fondamentaux	7 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G17	État des lieux et charges récupérables	14 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G16	La gestion des sinistres en gestion locative	15 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G18	Maîtriser la comptabilité Gérance	16 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G10	Actualité des baux d'habitation	22 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G22	Bail commercial : Indemnité d'éviction et valeur locative	22 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G14	Prospection et négociation en Gestion locative	23 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G15	Développement et organisation de l'activité Gérance	27 juin	1 j.			x 1 j. =
Visioconférence	V-G21	Bail commercial : perfectionnement et actualité	6 juillet	1 j.			x 1 j. =

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION :

TARIFS	
Nombre total de jours	Prix
1 ou 2	360 € TTC par journée (300 € HT par journée)
3 ou 4	324 € TTC par journée (270 € HT par journée)
5 ou plus	306 € TTC par journée (255 € HT par journée)

Signature + cachet :



Nombre total de jours	
Prix par journée	x
TOTAL TTC À RÉGLER : (Chèque bancaire ou virement* à l'ordre de CEPSCO)	=

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation rappelées ci-après. En s'inscrivant, l'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

* Pour un règlement par virement, préciser dans le libellé du virement la raison sociale et le numéro de sociétaire :

CODE BIC : **BREDFRPPXXX**

IBAN : **FR76 1010 7001 1800 4506 3142 203**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

Réservation, inscription et confirmation d'inscription : L'inscription s'effectue à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du règlement même en cas de financement par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCO-EP, AGEFICE...). Il appartient à l'inscrivant de faire les démarches auprès de son organisme. En cas de subrogation, dès réception des fonds par cet organisme, le CEPSCO procédera au remboursement des fonds reçus en faveur de l'inscrivant. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée du règlement (à concurrence du nombre de places disponibles). Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé par mail accompagné d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Contexte sanitaire : En fonction de l'évolution des consignes sanitaires, le CEPSCO se réserve le droit de transformer les formations en présentiel en formations à distance.

Accessibilité : En cas de nécessité d'adaptation de la formation à des personnes en situation de handicap, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.

Le nombre de participants : Le nombre maximum de participants par session est fixé à 15 en présentiel et à 12 en visioconférence sauf exceptions. Le CEPSCO se réserve le droit de le minorer en fonction de la méthode d'enseignement utilisée.

Convocation du participant : Une convocation par participant est adressée par mail à l'inscrivant au plus tard 5 jours avant la date d'ouverture de la session. Elle comprend les informations suivantes : dates et durée de la session et lien de connexion ou coordonnées complètes du lieu de formation. Elle garantit que le stage aura lieu à la date prévue, sauf cas de force majeure.

Documents de fin de formation : Le certificat de réalisation de la formation, la facture acquittée et le relevé de connexion ou feuille d'émargement sont adressés au participant sous un mois maximum après le séminaire par mail et mis à disposition sur l'Espace Sociétaires SOCAF pour une durée de 3 ans.

Annulation d'inscription du fait du client : Les demandes d'annulation d'inscription doivent impérativement être transmises par écrit. À compter de l'envoi de la convocation par mail, le CEPSCO se réserve le droit de facturer 185€ HT à titre d'indemnisation. Un jour ouvré avant le début de la session, en cas d'annulation, d'absence, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Report d'inscription du fait du client : Les demandes de report d'inscription doivent impérativement être transmises par écrit avant ladite session. À compter de l'envoi de la convocation par mail, le CEPSCO se réserve le droit de refuser la demande de report et de la considérer comme une annulation. Un jour ouvré avant le début de la session, aucun report pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue ne sera accepté. Le cas échéant, le report sera effectué sur le même thème de formation à une date ultérieure. L'inscrivant a la possibilité de reporter sans frais une seule inscription dans le semestre. Pour toute demande de report supplémentaire, des frais de gestion à hauteur de 25 € HT seront facturés pour chaque report.

Annulation d'une session du fait du CEPSCO : Le CEPSCO se réserve le droit d'annuler la session au plus tard 5 jours ouvrés (sauf cas de force majeure) avant sa date d'ouverture. Un mail d'annulation est alors adressé au participant en lieu et place de la convocation.

Pénalités de retard : Conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008 dite Loi pour la Modernisation de l'Économie, le non-paiement du prix du stage dans un délai de 30 jours suivant la date de la formation entraîne automatiquement l'application de pénalités de retard sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues.

Formations en visioconférence : La webcam ou à défaut la caméra frontale du téléphone est obligatoire pour le contrôle de présence. Le CEPSCO se réserve le droit d'exclure tout participant manquant à cette obligation.

Refus d'inscription : En cas de manquements constatés aux clauses du règlement intérieur ou aux règles de fonctionnement des formations en visioconférence lors d'une précédente formation, le CEPSCO se réserve le droit de refuser tout ou partie des inscriptions de la société.

Données personnelles : Le CEPSCO dispose d'un traitement informatique pour la gestion des formations. Les données des inscrivants sont susceptibles d'être transmises à des tiers notamment les organismes paritaires collecteurs ou aux formateurs. La communication de ces données peut être indispensable au bon déroulement d'une formation ou à la prise en charge des frais de formations par un OPCA. Ces données seront conservées et seront utilisées à des fins d'organisation des formations, de contact et de statistiques. Les personnes concernées peuvent obtenir la rectification, l'effacement des données le concernant ou s'opposer pour motif légitime au traitement des données en écrivant à cepso@socaf.fr. Toute réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.